

Le débloccage français, le « tabou » belge

La France et les Pays-Bas ont rapatrié une vingtaine d'orphelins issus de parents djihadistes. En deux jours. Et en Belgique ?

LOUIS COLART (AVEC L.P.O.)

C'est du jamais vu depuis la chute du groupe Etat islamique en mars dernier. La France a rapatrié lundi douze de ses orphelins nés de parents djihadistes et retenus dans un camp de réfugiés au Kurdistan syrien. Des enfants majoritairement âgés de 1 à 6 ans. Selon les informations de *Mediapart*, 9 autres jeunes Français seront rapatriés ce mardi. Deux enfants de 2 et 4 ans ont été par ailleurs rapatriés dans le même vol de lundi par les Pays-Bas. Les petits étaient nés d'un djihadiste belge et d'une mère néerlandaise. Cette dernière est décédée de malnutrition et de maladie dans le camp de réfugiés d'Ain Issa, proche de la frontière turque. Tous ces enfants ont vocation à être placés. Il s'agit du plus important rapatriement d'enfants de familles djihadistes vers l'Europe à ce jour. Côté belge, les Affaires étrangères confirment que notre pays « n'a pas de ressortissants dans le vol opéré par la France ».

Cette vague de rapatriements met en

exergue la lenteur des procédures pour les familles de djihadistes belges. Officiellement, la politique ne change pas : depuis fin 2017, la Belgique s'est engagée « à faciliter le retour au pays des enfants belges de moins de 10 ans », rappelle Karl Lagatie, porte-parole du ministère des Affaires étrangères. « Au-delà, le gouvernement étudie les retours éventuels au cas par cas. »

Selon les services de renseignement, il restait en décembre dernier en Syrie et en Irak environ 150 mineurs dont un des deux parents au moins est de nationalité belge.

En mars, deux enfants belges ont trouvé la mort en Syrie, dont l'un dans le grand camp de Al-Hol. La commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic, a exhorté fin mai les Etats membres à « prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le rapatriement urgent de leurs mineurs ressortissants du camp d'Al-Hol ». « La question du rapatriement des enfants est taboue en Belgique », estime le député Georges Dallemagne (CDH), qui s'est rendu plusieurs fois au Kurdistan. « Le gouvernement dit accepter les retours mais ne développe pas d'initiatives en ce sens. » Le Royaume n'a de représentation diplomatique ni en Syrie ni au Kurdistan irakien. Ce qui complique toute démarche sur place.